

208D2295  
FR0000120628-DD2295

8 avril 2008

**INFORMATION**

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST  
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AXA

|  |
|--|
| <b>DECLARANT :</b><br>François PIERSON, Membre du Directoire |
| <b>INSTRUMENT FINANCIER :</b> Actions                        |
| <b>NATURE DE L'OPÉRATION :</b> Cession                       |
| <b>DATE DE L'OPÉRATION :</b> 25 mars 2008                    |
| <b>DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION :</b> 28 mars 2008    |
| <b>LIEU DE L'OPÉRATION :</b> Euronext Paris                  |
| <b>PRIX UNITAIRE :</b> 22,27 €                               |
| <b>MONTANT DE L'OPÉRATION :</b> 489 940 €                    |

*"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."*